

Metz, le 02 avril 2024

Service Aménagement Biodiversité Eau / Police de l'eau
Délégation Territoriale de Sarreguemines

Affaire suivie par : Pascal RIDGEN
Tél : 03 87 28 30 80
E-mail : pascal.ridgen@moselle.gouv.fr

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Monsieur le Maire
de la commune de Rimling
10, rue de l'Eglise
57720 RIMLING

OBJET : Porter à connaissance (PAC) concernant la modification du plan
d'épandage des boues de la STEU d'ERCHING

Notification mairie pour affichage

RÉF. : Cascade n° 57-2024-00129

P.J. : Courrier à la CCPB– Avis de recevabilité

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de "porter à connaissance", au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- **Modification du plan d'épandage des boues de la station de traitement des eaux usées (STEU) d'ERCHING**

Ce dossier a été déposé par la Communauté de Communes du Pays de Bitche.

Je vous transmets, sous ce pli, pour information, copie du courrier d'avis de recevabilité adressé au président de la CCPB. Le dossier de PAC vous sera communiqué par mail dans les prochains jours par la DDT- Délégation Territoriale de Sarreguemines.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du courrier d'avis de recevabilité.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la responsable de l'unité police de l'eau,
L'adjointe



Astride ERMAN